

# CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF 2024 QUALIFICATION POUR LA FINALE DE LIGUE

*Epreuve organisée conjointement par le Comité Départemental et la Ligue de Golf Paris Ile-de-France*

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

### 1. PRESENTATION DU CHALLENGE

Le Challenge des Ecoles de Golf est un Challenge créé en 2021 par la Direction Technique Nationale. Il remplace le Mérite des Ecoles de Golf Espoirs depuis 2021. Ce Challenge a pour objectif de faire jouer davantage les jeunes en rendant la pratique du golf plus ludique. Sa déclinaison au niveau Régional se traduit par une finale organisée au niveau de la Ligue. L'épreuve ci-dessous, ouverte aux Écoles de Golf du département, permettra au Comité départemental du Val d'Oise de qualifier sa meilleure équipe pour cette finale.

### 2. CALENDRIER DES EPREUVES

Qualification	
Lieu	<b>Golf d'Ableiges</b>
Date	Mercredi 5 juin
Clôture des inscriptions	Mercredi 27 mai
Finale	
Lieu	<b>Golf du Haras Lupin</b>
Date	Mercredi 19 juin
Clôture des inscriptions	Mardi 11 juin

### 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux Associations sportives des clubs du Comité Départemental du Val d'Oise qui pourront présenter 2 équipes au maximum

L'équipe sera constituée de 4 membres et devra être mixte (minimum 1 fille et 1 garçon), licenciés de l'association sportive du club qu'ils représentent.

Être âgés de Moins de 17 ans au 1er septembre 2023 (nés le 2 septembre 2006 ou après).

Avoir un index supérieur ou égal à 36 à la date de la clôture des inscriptions figurant sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet.

Deux catégories d'index pour ce Challenge doivent être représentées (minimum 1 joueur par catégorie) :

$36 \leq \text{index} < 53.9$

Index  $\geq 54$  et NC

Un équipier ne pourra pas changer de club durant la totalité du Challenge (qualification et finale)

#### 4. ENGAGEMENTS

L'engagement du club doit se faire auprès du Comité de Golf du Val d'Oise par l'envoi de de la fiche d'inscription au plus tard le 27 mai par mail [cdgolf95@gmail.com](mailto:cdgolf95@gmail.com) et du règlement du droit de jeu de préférence par virement .

#### 5. FORMES DE JEU

FORMULE : Greensome en score maximum: Chaque partie doit être constituée de 2 greensomes.

Le score maximum (9 coups par trou) est établi selon selon le barème suivant:

- Trou en 1 ⇒ marque 1 point
- Trou en 2 ⇒ marque 2 points
- Trou en 3 ⇒ marque 3 points
- Trou en 4 ⇒ marque 4 points
- Trou en 5 ⇒ marque 5 points
- Trou en 6 ⇒ marque 6 points
- Trou en 7 ⇒ marque 7 points
- Trou en 8 ⇒ marque 8 points
- Trou en 9 ⇒ marque 9 points
- Plus de 9 ⇒ marque 10 points, le joueur ramasse sa balle et l'équipe passe au trou suivant

Le score de l'équipe correspondra à l'addition des scores des 2 joueurs.

En cas d'absence d'un greensome au départ, ce dernier se verra attribué le score de 90 (9 coups par trou)

L'épreuve qualificative donnera lieu à un classement en nombre de points selon le § 8.1.

Le club vainqueur est celui qui aura marqué le moins de points sur 9 trous.

DEPARTS : du trou n°1 à partir de 14h00.

Les tirages et heures de départ seront consultables sur [www.cdgolf95.com](http://www.cdgolf95.com) au plus tard 48h avant l'épreuve.

#### 6. REPÈRES DE DÉPARTS

Garçons : Rouges

Filles : Violetes

#### 7. INFORMATIONS

##### 7.1. CADETS

Les cadets ne sont pas autorisés, les joueurs devant être autonomes.

##### 7.2. ACCOMPAGNATEURS

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue, de Comité ou de clubs, etc.... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

##### SUIVEURS DE PARTIE

Les parties pourront être accompagnées par des suiveurs de parties accrédités par le Comité qui noteront le score de tous les joueurs de la partie.

##### 7.3. INSTRUMENT DE MESURE :

Les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.

#### 8. CLASSEMENT

##### 8.1. ATTRIBUTION DES POINTS

Place	Points
1 <sup>er</sup>	300
2 <sup>ème</sup>	220
3 <sup>ème</sup>	150
4 <sup>ème</sup>	100
5 <sup>ème</sup>	70
6 <sup>ème</sup>	50
7 <sup>ème</sup>	40
8 <sup>ème</sup>	30
9 <sup>ème</sup>	20
10 <sup>ème</sup>	10

Si des écoles de golf sont à égalité, les points seront partagés. Exemple : 3 équipes ou 3 joueurs sont 3<sup>ème</sup> ex aequo : 3<sup>ème</sup> 150 points ; 4<sup>ème</sup> 100 points ; 5<sup>ème</sup> 70 points  $(150+100+70) / 3 = 106,66$  points. Les équipes à égalité auront donc chacun 106,66 points.

La Meilleure école de golf à l'issue des qualifications sera qualifiée pour la Finale de Ligue.

## 8.2. CLASSEMENT DE LA FINALE DE LIGUE

La finale se déroulera selon la même formule de jeu que les étapes qualificatives.

Le classement par équipes sera établi selon les scores réalisés sur les 9 trous.

## 9. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve est composé des arbitres et / ou des membres du CD95.

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.

## 10. PRIX

Le Comité récompensera la meilleure école de golf

**CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF 2024**  
**QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES**  
**FICHE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION**

**CLUB DE :**

**Confirme l'inscription au Challenge des écoles de golf :**

- Une équipe
- Deux équipes (droits d'inscription : 30 euros par équipe)

Pour valider notre inscription, merci de nous régler les droits d'inscriptions de préférence par virement (ou par chèque à l'ordre du Comité départemental de Golf du Val d'Oise 172, rue de Paris 95150 Taverny.)

**Lors du virement, précisez bien votre numéro de club. Merci**

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire  
**COMITE DEPT DU GOLF DU 95**

Domiciliation  
**SG TAVERNY MAIRIE (01957)**  
**189 RUE DE PARIS**  
**95150 TAVERNY**

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
<b>30003</b>	<b>01655</b>	<b>00037275514</b>	<b>58</b>

IBAN : **FR76 3000 3016 5500 0372 7551 458**  
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**

**LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET D'ENVOI EST FIXÉE AU 27 MAI 2024**

# CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF 2024

**A FAIRE PARVENIR PAR MAIL AU COMITE DU VAL D'OISE LE JEUDI PRECEDENT**

**CLUB DE :**

## **COMPOSITION DE L'EQUIPE**

**(Les 4 équipiers doivent figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet)**

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Index arrondis</b>
<b>N° 1</b>			
	<b>Total des Index</b>		

  

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Index arrondis</b>
<b>N° 2</b>			
	<b>Total des Index</b>		

**NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :**